

**TABLEAU "A " - DEPENSES DU TITRE I
POUR L'ANNEE 2015**

			en Dinars
Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE PREMIER: ASSEMBLÉE DES REPRESENTANTS DU PEUPLE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>17 499 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	10 186 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	7 160 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	153 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 410 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	1 105 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 305 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>875 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	240 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	12 000
	03.307	Contributions aux Organismes Internationaux	623 000
		TOTAL DU CHAPITRE 1 =	20 784 000
		CHAPITRE 2 : PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>59 152 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	2 800 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	55 413 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	441 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	34 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	464 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>18 295 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	7 116 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	10 474 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	407 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	298 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>5 823 000</u>
	03.300	Transferts	215 000
	03.301	Interventions à caractère général	1 205 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	601 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	3 000
	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	3 784 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	6 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	9 000
		TOTAL DU CHAPITRE 2 =	83 270 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 3 : PRESIDENCE DU GOUVERNEMENT	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>89 209 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	2 351 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	48 278 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	1 074 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	711 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	36 795 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>9 445 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	185 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	6 442 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	2 655 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	163 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>21 989 000</u>
	03.300	Transferts	15 441 000
	03.301	Interventions à caractère général	94 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	2 135 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	75 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	76 000
	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	390 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	3 468 000
	03.325	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	310 000
		TOTAL DU CHAPITRE 3 =	<u>120 643 000</u>
		CHAPITRE 4 : MINSTERE DE L'INTERIEUR	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>1 529 652 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	376 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 376 228 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	44 968 000
	01.116	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger	7 500 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	580 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	100 000 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>225 050 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	3 700 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	210 000 000
	02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	850 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	10 500 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>407 142 000</u>
	03.300	Transferts	173 000
	03.301	Interventions à caractère général	385 500 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	18 980 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	24 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	721 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 744 000
		TOTAL DU CHAPITRE 4 =	<u>2 161 844 000</u>

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 5 : MINISTERE DE LA JUSTICE DES DROITS DE L'HOMME ET DE LA JUSTICE TRANSITIONELLE	
		1- JUSTICE	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>319 073 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	488 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	316 654 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	1 041 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	890 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>58 811 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	200 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	19 000 000
	02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	1 000 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	38 611 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>5 640 000</u>
	03.300	Transferts	1 950 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	2 650 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	40 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	201 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	799 000
		SOUS TOTAL 1 =	383 524 000
		2- DROITS DE L'HOMME ET LA JUSTICE TRANSITIONELLE	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>3 421 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	284 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	3 107 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	30 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>1 500 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 500 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>285 000</u>
	03.301	Interventions à caractère général	5 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	225 000
	03.303	Interventions dans le domaine de l'enseignement et de la formation	40 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	15 000
		SOUS TOTAL 2 =	5 206 000
		TOTAL DU CHAPITRE 5 =	388 730 000
		CHAPITRE 6 : MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>125 445 000</u>
01	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	283 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	13 892 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	120 000
	01.116	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger	111 145 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	5 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>59 991 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	97 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	6 249 000
	02.216	Frais de fonctionnement des services à l'étranger	53 615 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	30 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>18 974 000</u>
	03.301	Interventions à caractère général	1 910 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	200 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	10 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	16 404 000
	03.316	Interventions des services à l'étranger	450 000
		TOTAL DU CHAPITRE 6=	<u>204 410 000</u>
		CHAPITRE 7 : MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>1 106 549 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	300 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	1 101 463 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	649 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	640 000
	01.125	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	3 497 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>148 832 000</u>
	02.200	Dépenses spéciales de Souveraineté	1 000 000
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	126 000 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	20 808 000
	02.225	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 024 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>23 686 000</u>
	03.300	Transferts	18 000 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	5 400 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	140 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	140 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	26 000
		TOTAL DU CHAPITRE 7 =	<u>1 279 067 000</u>
		CHAPITRE 8: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>59 994 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	151 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	15 232 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	44 611 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>14 197 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	986 000
	02.202	Dépenses d'exploitation et d'entretien des ouvrages publics	12 880 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	331 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>10 051 000</u>
	03.300	Transferts	9 300 000
	03.302	Interventions dans le domaine social	360 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	100 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	290 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	1 000
		TOTAL DU CHAPITRE 8 =	<u>84 242 000</u>

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 9: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES			
01	01.136 01.137	Rémunérations Publiques Rémunération publique par programme Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	439 495 000 439 373 000 122 000
02	02.236 02.237	Moyens des Services Dépenses des moyens et services par programme Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	42 860 000 41 910 000 950 000
03	03.336	Interventions Publiques Dépenses des interventions publiques par programme	2 060 000 2 060 000
TOTAL DU CHAPITRE 9=			484 415 000
CHAPITRE 10 : MINISTERE DU DEVELOPPEMENT ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE			
1- DEVELOPPEMENT			
01	01.136 01.138	Rémunérations Publiques Rémunération publique par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	37 240 000 5 570 000 31 670 000
02	02.236 02.238	Moyens des Services Dépenses des moyens et services par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	5 571 000 1 261 000 4 310 000
03	03.336 03.338	Interventions Publiques Dépenses des interventions publiques par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 275 000 383 000 892 000
SOUS TOTAL 1 =			44 086 000
2- COOPERATION INTERNATIONALE			
01	01.136 01.138	Rémunérations Publiques Rémunération publique par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	11 256 000 3 496 000 7 760 000
02	02.236 02.238	Moyens des Services Dépenses des moyens et services par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	3 200 000 1 250 000 1 950 000
03	03.336 03.338	Interventions Publiques Dépenses des interventions publiques par programme Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	136 000 106 000 30 000
S/SOUS TOTAL 2 =			14 592 000
TOTAL DU CHAPITRE 10 =			58 678 000
CHAPITRE 11 : MINISTERE DES DOMAINES DE L'ETAT			
01	01.136	Rémunérations Publiques Rémunération publique par programme	30 089 000 30 089 000
02	02.236	Moyens des Services Dépenses des moyens et services par programme	3 687 000 3 687 000
03	03.336	Interventions Publiques Dépenses des interventions publiques par programme	133 000 133 000
TOTAL DU CHAPITRE 11 =			33 909 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
CHAPITRE 12: MINISTERE DE L'AGRICULTURE			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>448 918 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	405 392 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 561 000
02	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	38 965 000
		<u>Moyens des Services</u>	<u>33 887 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	7 333 000
03	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	21 849 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	4 705 000
		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 780 000</u>
03	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	3 161 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	454 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	165 000
TOTAL DU CHAPITRE 12 =			486 585 000
CHAPITRE 13: MINISTERE DE L'INDUSTRIE, DE L'ENERGIE ET DES MINES			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>26 939 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	8 159 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	18 780 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>5 470 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	3 060 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 410 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 826 896 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	1 826 646 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	250 000
TOTAL DU CHAPITRE 13 =			1 859 305 000
CHAPITRE 14: MINISTERE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT			
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>40 305 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	25 047 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 374 000
02	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	13 884 000
		<u>Moyens des Services</u>	<u>8 202 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	4 761 000
03	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	534 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 907 000
		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 519 571 000</u>
03	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	1 519 566 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	5 000
	TOTAL DU CHAPITRE 14 =		

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 15: MINISTERE DU TOURISME	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>41 244 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	1 894 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 450 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	36 900 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>10 000 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	500 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	700 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	8 800 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>530 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	200 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	330 000
		TOTAL DU CHAPITRE 15 =	51 774 000
		CHAPITRE 16 : MINISTERE DE L'EQUIPEMENT, DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE	
		<u>1 – Equipement et Aménagement du Territoire</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>81 948 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	80 561 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 274 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	113 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>58 351 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	58 327 000
	02.239	Frais de fonctionnement des services à l'étranger par programme	24 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>762 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	762 000
		SOUS TOTAL 1 =	141 061 000
		<u>2- Développement Durable</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>23 980 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	6 429 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	17 551 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>4 888 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 720 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	100 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	2 068 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>12 510 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	11 961 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	250 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	299 000
		SOUS TOTAL 2 =	41 378 000
		TOTAL DU CHAPITRE 16	182 439 000
		CHAPITRE 17: MINISTERE DU TRANSPORT	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>14 400 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	11 050 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	3 350 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 712 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 712 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>416 678 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	416 678 000
		TOTAL DU CHAPITRE 17 =	433 790 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 18: MINISTERE DE LA CULTURE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>89 254 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	86 015 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	123 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	3 116 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>9 254 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 718 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	5 498 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 038 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>38 980 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	22 237 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	11 083 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	5 660 000
		TOTAL DU CHAPITRE 18 =	137 488 000
		CHAPITRE 19: MINISTERE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS, DE LA FEMME ET DE LA FAMILLE	
		<u>1- Jeunesse</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>57 759 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	56 444 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 315 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>6 447 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	1 377 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	5 070 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 731 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	2 238 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 493 000
		SOUS TOTAL 1 =	67 937 000
		<u>2- Sport</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>277 955 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	272 293 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 362 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 300 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>9 984 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 655 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	5 729 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 600 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>36 113 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	34 346 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 767 000
		Sous Total 2 =	324 052 000
		<u>3- Femme</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>2 776 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	1 737 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 039 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>486 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	216 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	270 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>10 712 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	10 712 000
		Sous Total 3 =	13 974 000
		<u>4- Enfance</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>58 439 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	58 379 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	60 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>7 396 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	1 332 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	6 064 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>3 625 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	698 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	2 927 000
		Sous Total 4 =	69 460 000
		TOTAL DU CHAPITRE 19 =	475 423 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 20: MINISTERE DE LA SANTE	
01		Rémunérations Publiques	1 353 668 000
	01.136	Rémunération publique par programme	1 303 048 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	8 380 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	42 240 000
02		Moyens des Services	105 755 000
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	8 100 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	90 985 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	6 670 000
03		Interventions Publiques	4 990 000
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	4 550 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	440 000
		TOTAL DU CHAPITRE 20 =	1 464 413 000
		CHAPITRE 21: MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES	
01		Rémunérations Publiques	124 039 000
	01.136	Rémunération publique par programme	109 135 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	1 154 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	13 750 000
02		Moyens des Services	15 920 000
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	7 700 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	4 720 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	3 500 000
03		Interventions Publiques	520 984 000
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	520 006 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	978 000
		TOTAL DU CHAPITRE 21 =	660 943 000
		CHAPITRE 22: MINISTERE DE L'EDUCATION	
01		Rémunérations Publiques	3 506 821 000
	01.136	Rémunération publique par programme	3 503 771 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	250 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	2 800 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>98 939 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	20 871 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	77 068 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 000 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>44 725 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	10 238 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	34 440 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	47 000
TOTAL DU CHAPITRE 22 =			3 650 485 000
CHAPITRE 23: MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE, DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION			
01		<u>1- Enseignement Supérieur</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>940 530 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	904 090 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	29 758 000
02	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	5 351 000
	01.139	Rémunération du Personnel exerçant à l'étranger par programme	1 331 000
		<u>Moyens des Services</u>	<u>87 092 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	5 827 000
03	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	79 398 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	1 697 000
	02.239	Frais de fonctionnement des services à l'étranger par programme	170 000
		<u>Interventions Publiques</u>	<u>155 893 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	135 455 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	19 910 000
01	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	509 000
	03.339	Interventions des services à l'étranger par programme	19 000
	Sous Total 1 =		
01		<u>2- Recherche Scientifique</u>	
		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>39 059 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	34 289 000
	01.137	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	76 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	4 694 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>4 505 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	847 000
	02.237	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	472 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	3 186 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 725 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	1 340 000
	03.337	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	95 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	290 000
		Sous Total 2 =	45 289 000
		<u>3- Technologies de l'information et de la communication</u>	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>13 996 000</u>
	01.100	Rémunération des pouvoirs publics	114 000
	01.101	Rémunération du personnel permanent	11 863 000
	01.102	Rémunération du personnel non permanent	440 000
	01.124	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations	1 579 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>2 987 000</u>
	02.201	Dépenses de fonctionnement des services publics	1 500 000
	02.224	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics	1 487 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>2 029 000</u>
	03.302	Interventions dans le domaine social	270 000
	03.304	Interventions dans le domaine de la recherche scientifique	6 000
	03.305	Interventions dans les domaines de la culture, de la jeunesse et de l'enfance	2 000
	03.307	Contributions aux organismes internationaux	915 000
	03.324	Subventions aux Etablissements Publics soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention	836 000
		Sous Total 3 =	19 012 000
		TOTAL DU CHAPITRE 23=	1 247 816 000

Numéros des Parties	Numéros des Articles	DESIGNATION DES CHAPITRES, DES PARTIES ET DES ARTICLES	Montant des Crédits
		CHAPITRE 24: MINISTERE DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE	
01		<u>Rémunérations Publiques</u>	<u>227 285 000</u>
	01.136	Rémunération publique par programme	11 962 000
	01.138	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des rémunérations par programme	215 323 000
02		<u>Moyens des Services</u>	<u>33 237 000</u>
	02.236	Dépenses des moyens et services par programme	2 667 000
	02.238	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses de fonctionnement et d'entretien des ouvrages publics par programme	30 570 000
03		<u>Interventions Publiques</u>	<u>1 444 000</u>
	03.336	Dépenses des interventions publiques par programme	130 000
	03.338	Subventions aux Etablissements Publics non soumis au code de la comptabilité publique au titre des dépenses d'intervention par programme	1 314 000
		TOTAL DU CHAPITRE 24 =	261 966 000
		CHAPITRE 25 : INSTANCE SUPERIEURE INDEPENDANTE POUR LES ELECTIONS	<u>60 000 000</u>
03	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	60 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 25 =	60 000 000
		CHAPITRE 26: INSTANCE DE LA VERITE ET DE LA DIGNITE	<u>10 000 000</u>
03	03.308	Subventions aux Etablissements Constitutionnels	10 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 26 =	10 000 000
		CHAPITRE 27 : DEPENSES IMPREVUES ET NON REPARTIES	
04		<u>Dépenses de Gestion Imprévues</u>	<u>305 703 000</u>
	04.400	Dépenses de Gestion Imprévues et non réparties	305 703 000
		TOTAL DU CHAPITRE 27 =	305 703 000
		CHAPITRE 28 : INTERETS DE LA DETTE PUBLIQUE	
05		<u>Intérêts de la Dette Publique</u>	<u>1 705 000 000</u>
	05.500	Intérêts de la Dette Intérieure	980 000 000
	05.501	Intérêts de la Dette Extérieure	725 000 000
		TOTAL DU CHAPITRE 28 =	1 705 000 000
		TOTAL GENERAL =	19 481 200 000